

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU FINISTERE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE LANDIVISIAU

  
Pays de  
**Landivisiau**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
séance du 14 novembre 2023

## Délibération N°2023-050-BC

Date de convocation : 8 novembre 2023

Membres du bureau en exercice : 8	Présents : 8	Votants : 8
-----------------------------------	--------------	-------------

### Sollicitation d'une subvention au titre de la DETR 2024

L'an deux mil vingt-trois, le 14 du mois de novembre à 17 heures, le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au pôle communautaire sous la présidence de M. Henri BILLON.

Etaient présents Mme CLAISSE Laurence  
Mme HENAFF Marie Claire  
M. JEZEQUEL Jean  
M. BODIGUEL Robert  
M. MIOSSEC Gilbert  
M. DUFFORT Jean-Philippe  
Mme GUILLERM Babeth

Absent(s) excusé(s) /

Secrétaire de séance : M. JEZEQUEL Jean

Participait aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Dans le cadre de l'exercice de la compétence « eau et assainissement », des travaux d'entretien et de rénovation des réseaux de distribution d'eau potable sont à opérer sur l'année 2024.

C'est notamment le cas sur la commune de Plouzévéde avec le renouvellement de réseau d'eau potable Berven vers Mengleuz (905 ml FD DN125 - sans branchement).

Le projet est estimé à 182 000 € HT, il est éligible aux crédits affectés à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et classé dans les opérations relevant de la priorité n°1.

Le taux d'intervention de la DETR se situe dans une fourchette de 20 à 50% du coût HT avec un plafond à hauteur de 400 000 €.

A ce titre, la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau souhaite solliciter la DETR pour cette opération à hauteur de 91 000 €, soit un taux de 50%.

### Tableau prévisionnel de financement

DEPENSES		RESSOURCES	
TRAVAUX	182 000 €	DETR	91 000 €
		Autofinancement	91 000 €
Total	182 000 €	Total	182 000 €

Vu la délibération du conseil communautaire n°2020-07-34 en date du 16 juillet 2020 donnant délégation d'attribution au bureau communautaire ;  
Ayant entendu le vice-président-rapporteur, M. Jean Jézéquel ;

#### **Le Bureau communautaire, ayant délibéré à l'unanimité :**

- **Valide le projet de renouvellement de réseau d'eau potable Berven vers Mengleuz (905 ml FD DN125 - sans branchement).**
- **Sollicite un financement dans le cadre de la DETR 2024 à hauteur de 91 000 € pour le financement de ce projet.**
- **Arrête les modalités de financement telles que visées ci-dessus.**
- **Autorise le Président ou son représentant à faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
le 15 novembre 2023.

Le Secrétaire de séance,  
Jean JEZEQUEL.



Le Président,  
Henri BILLON.

